

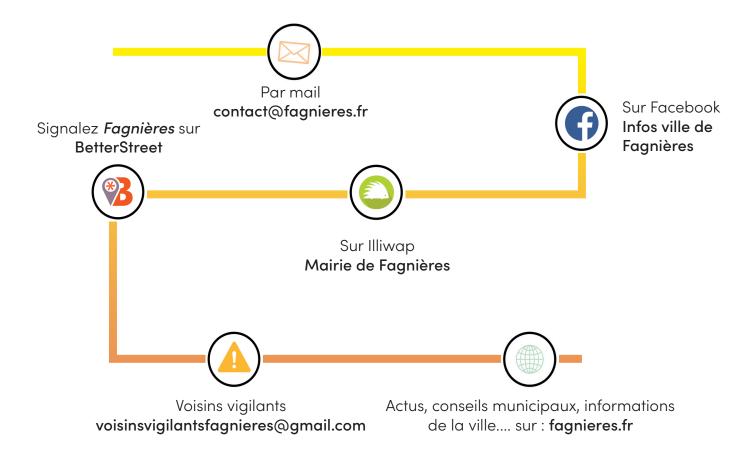




RESTEZ CONNECTÉ



RETROUVEZ LA LISTE DES ATELIERS DU CENTRE DE RESSOURCES DE FAGNIÈRES EN SCANNANT LE QR CODE AVEC VOTRE TÉLÉPHONE.



CONTACTS UTILES

MAIRIE

- Hôtel de Ville 4 rue du Général Dautelle 51510 Fagnières
 03 26 68 15 31
- Ouvert du mardi au vendredi de 8h45-12h et 13h30-17h et le lundi de 13h30-17h
- fagnieres.fr

DÉCHÈTERIE

- Chemin des Grèves
 51000 Châlons-en-Champagne
 03 26 26 17 86
- Ouverture au public : du lundi au samedi 9h-19h et le dimanche 9h-13h

OBJETS PERDUS

 Les objets trouvés dans la commune, notamment dans la zone commerciale Centre Ouest, sont déposés régulièrement en mairie (clés, téléphones, doudous des enfants, portefeuilles...)

CHÂLONS AGGLO

- Enlèvement des déchets : 0 800 875 615
- Sacs jaunes et pour déjections canines disponibles en mairie

VEOLIA

09 69 32 35 54

ENGIE (GDF)

- Sécurité dépannage
- 0 800 473 333

ENEDIS

- Sécurité dépannage
- 09 72 67 50 51

COMMISSARIAT DE POLICE

- Châlons-en-Champagne
- 03 26 66 27 27 ou le 17

DROITS ET DÉMARCHES

service-public.fr

L'ÉDITO



Cette année encore, on nous demande de rester prudent, une septième vague étant annoncée.

La situation internationale reste tendue et l'inflation en est le reflet. Ce qui nous préoccupe surtout, c'est l'approvisionnement en énergie de notre pays et d'éventuels délestages. Si le sujet est prépondérant, nous devrions arriver à surmonter une coupure éventuelle de deux heures.

Le plus important en cette période de fêtes est de profiter des siens, de les chérir et de voir les sourires émerveillés des tout-petits. Noël restera toujours magique et merveilleux, même les grands attendent avec impatience leurs cadeaux.

Avec le Conseil municipal et le personnel, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2023.

Denis Fenat

Maire de Fagnières 6^{ème} vice-président de Châlons-Agglo En charge des transports et de la mobilité

SOMMAIRE

2	-/	' I	AR	R	EΤ	SU	R	IM	AGE	
---	----	-----	----	---	----	----	---	----	-----	--

7 ACCÈS AUX ACTES DÉMATÉRIALISÉS

8-9 **TÉLÉTHON**

10 **ENFANCE**

11-12 **TRAVAUX**

13 **SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE**

14 INFO BUDGET - INTERVENTION DE LA POLICE

15 **CAMPAGNE NATIONALE DE PRÉVENTION**

16-17 MAISON DE SANTÉ

18 **ARTISANAT - AGENDA**

19 TRI SIMPLIFIÉ

20 TRIBUNE LIBRE

21 **INFORMATIONS**

Prochaine parution du Fagniérot : Mars 2023 Les numéros précédents du Fagniérot sont consultables sur le site de la Ville de Fagnières.

Directeur de publication : Denis Fenat

Rédaction : Bureau municipal Conception : Florine Rapasse Réalisation : Jean Roulin

Photos / illustrations : Ville de Fagnières,

Adobe Stock, Jean Roulin

Impression : Imprimerie Le Réveil de la

Marne

Tirage: 2100 exemplaires

Imprimé sur papier issu de gestion de forêt durable, avec des encres végétales.

ARRÊT SUR IMAGE

16/09 PORTES OUVERTES AU CENTRE DE RESSOURCES

Des Portes ouvertes se sont déroulées au Centre de ressources place des Collines le vendredi 16 septembre. Les clubs de marche, de mahjong, de cours d'anglais, de cours d'informatique, de danse folk, de jeux de cartes étaient présents.

Le Centre de ressources est le lieu où ces diverses activités se déroulent : apprendre, pratiquer, s'amuser.

Si vous êtes intéressés par une de ces activités, les inscriptions se font directement à la mairie de Fagnières.



24-25/09

SALON DU LIVRE

Douceur de vivre au Salon du Livre

Bienveillance et rencontre ont été sur toutes les lèvres, le weekend du 24 et 25 septembre au Salon du Livre d'automne de Fagnières. Passionnée de livres depuis qu'elle sait lire, Magalie Moulanier, organisatrice du salon, en partenariat avec la Ville de Fagnières, a souhaité faire de cet événement un lieu où tous les acteurs du monde du livre pouvaient se rencontrer :« Un livre, ce n'est pas seulement un auteur et un lecteur. C'est aussi une maison d'édition qui le publie, un média qui le présente, une librairie qui le vend, une association qui le revend...». Et il semblerait que sa passion ait été transmise.

Le public était au rendez-vous et a pris le temps de rencontrer chaque auteur afin de découvrir qui il était. Quant aux écrivains, ils ont aussi profité de ce moment pour faire connaissance entre eux. La présence de chacun sonnait comme une évidence, apportant beaucoup de douceur à ce premier week-end automnal. Des ateliers d'initiation à l'aquarelle et des jeux de société ont ravi petits et grands, tandis que le concert de slam, présenté par l'artiste Eurêka, a apporté beaucoup de poésie et fut une magnifique clôture d'une première journée. Ainsi, si les pots de confitures et de miel offerts à l'accueil aux auteurs ont été un argument pour qu'ils se sentent les bienvenus, la bienveillance qui a régné salle Jean Gabin durant tout le Salon est une bonne raison pour que chaque auteur ne songe qu'à une chose au moment du départ : ne pas dire « au revoir », mais plutôt « à l'année prochaine ».

Alors, nous vous donnons rendez-vous d'ores et déjà, samedi 23 et dimanche 24 septembre 2023, salle André Gallois à Fagnières, pour la deuxième édition du Salon du Livre d'automne de Fagnières.



JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX HARKIS, AUX MOGHAZNIS, ET AUX PERSONNELS DES DIVERSES FORMATIONS SUPPLÉTIVES ET ASSIMILÉES

Ce 25 septembre 2022, notre commune a rendu hommage aux anciens Harkis et aux autres membres des formations supplétives au monument aux morts en présence du Secrétaire général de la préfecture M. Soumbo, du Général Billard, du Maire de Fagnières Denis Fenat et de nos 2 conseillers départementaux Khira Taam et Rudy Namur.

Un peu d'histoire:

Chaque année, le 25 septembre, la Nation rend hommage aux anciens Harkis et aux autres membres des formations supplétives qui ont combattu aux côtés de l'armée française pendant la guerre d'Algérie, de 1954 à 1962.

En 1954, tandis que des Algériens allaient rejoindre le Front de Libération Nationale (FLN) afin de se battre pour l'indépendance de leur pays, d'autres faisaient le choix de la France et rejoignaient l'armée française. Ces derniers, pour la majorité des civils armés par la France, avaient pour missions

d'assurer la sécurité de points stratégiques, de villages ou de zones parfois plus étendues mais aussi de participer à des opérations militaires aux côtés de l'armée française.

La fin du conflit se traduisit, pour les pieds noirs comme pour les anciens supplétifs - ceux que l'on a pris l'habitude de désigner communément sous le nom de Harkis - par le déchirement, la fuite, l'exil, ou encore l'horreur pour ceux restés au pays, jugés traîtres à leur pays.

Notre pays a reconnu sa responsabilité dans la tragédie vécue par les Harkis et leurs familles. Il est engagé dans une politique de réparation et de reconnaissance. Cela passe notamment par un examen sans concession du passé dans tous ses aspects et par une transmission objective de l'histoire de toutes les entités qui constituent la communauté nationale. La cérémonie du 25 septembre en est l'expression la plus solennelle.



1-2 et 5/10 fête patronale

Une vingtaine de manèges s'était installée sur le parvis de la salle A. Gallois. La fête foraine à Fagnières, c'est un moment festif pour toute la famille : attractions, manèges à sensations et confiseries à déguster. Les fagniérots étaient au rendez-vous malgré un temps pas toujours clément.



ARRÊT SUR IMAGE

02/10 FESTIVAL ITINÉRAIRES

Le festival "Les Itinéraires" porté par le Département de la Marne et l'Institut de France a parcouru du 16 septembre au 7 octobre les plaines champenoises, la vallée de l'Ardre en passant par la côte des blancs. Dix spectacles aussi éclectiques qu'enchanteurs, se rapprochant de tous les publics, pour que vive la culture pour tous!

Dimanche 2 octobre, la Ville de Fagnières a accueilli le spectacle "Oh la la" à la Maison de la Chasse et de la Nature.





08/10 NETTOYONS LA NATURE

Chaque année, la commune de Fagnières en partenariat avec le Centre E. Leclerc organise l'opération Nettoyons la nature.

Cet événement a été un succès grâce à la participation des membres du Conseil municipal des Jeunes, accompagnés du maire Denis Fenat et d'élus, mais aussi à l'ensemble des citoyens venus en famille.

Le jour J les bénévoles, armés de l'équipement fourni par le Centre E. Leclerc (sacs poubelles, gants et chasubles), ont œuvré pour une commune plus propre.



14/10 MARCHÉ D'AUTOMNE

Trois producteurs malgré le mauvais temps (pluie et vent) se sont installés en face de la mairie. Très peu de personnes se sont déplacées. Il est prévu, pour les prochains marchés, l'installation des producteurs dans une salle.

Près de 200 personnes se sont retrouvées le 16 octobre dernier pour partager un moment de convivialité, salle A Gallois.

Après ces deux années difficiles, le repas préparé par Mme Machet et servi par des élus fut très apprécié des convives ainsi que la prestation de l'accordéoniste présent pour animer cet après-midi.



16/10 MARCHE OCTOBRE ROSE

Une centaine de marcheurs se sont retrouvés devant le Centre de loisirs de Fagnières pour participer à une marche dans le cadre d'Octobre Rose. Deux parcours étaient proposés, les participants ont pu choisir entre 5 ou 10km. A la fin de l'évènement, plusieurs centaines d'euros ont été récoltées et données à l'association Actions Croisées grâce à la générosité des marcheurs.



PASSAGE DE LA FLAMME SACRÉE

Nous avons eu le plaisir de recevoir le passage de la Flamme Sacrée. Cette année, c'est le Racing club qui a accompagné les coureurs de l'entrée de la ville jusqu'au monument aux morts. La Flamme Sacrée a été ravivée en présence du Secrétaire général de la Préfecture Monsieur Soumbo, de la députée Madame Lise Magnier et de différentes autorités.



CONCOURS DE CITROUILLES

Cette année, la belle fête d'Halloween a été accompagnée de notre animation concours intitulée "Viens réaliser ta plus belle et terrifiante citrouille". Le lundi 31 octobre dernier à 17h au centre de loisirs la présentation de nos belles citrouilles nous a fait frissonner... Une demie-douzaine de citrouilles a été présentée. Superbe occasion de laisser libre cours aux talents des enfants.

Monsieur le Maire Denis Fenat, ainsi que toute son équipe municipale tenaient à remercier tous les enfants qui ont participé à ce concours. Tous les participants ont été récompensés.

UN GRAND BRAVO aux enfants qui ont su mettre de l'animation dans notre belle ville.



09/11

REMISE DU TROPHÉE TERRITORIAL DU FUNÉRAIRE

La Ville de Fagnières a reçu un prix lors de la première édition des trophées territoriaux du funéraire organisée par Previseo obsèques, filiale d'assistance funéraire du Crédit agricole assurance.

Le jury a voulu souligner le côté innovant du récent monument aux morts situé dans le Parc des Tilleuls, monument qui intègre un QR Code permettant de mettre un visage et des bribes de vie sur un nom inscrit sur ce monument.



11/11

CÉRÉMONIE

Les anciens combattants se sont retrouvés afin de commémorer le 104ème anniversaire de la cérémonie du 11 novembre. La Marseillaise a retenti après le dépôt des gerbes. Cette cérémonie était présidée par le secrétaire général de la Préfecture Monsieur Soumbo et par d'autres autorités. Le public a été ému par les interprétations de Lilas et Nahel. Après la cérémonie, messieurs Maurice Gay et Henrick Checinsky ont reçu un diplôme pour les 25 ans de la médaille militaire et madame Thérèse Vautravers a eu un diplôme d'honneur du SNEMM (Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire).





REMISE DE MÉDAILLE À ALAIN BIAUX ET DOMINIQUE DETERM

L'honorariat pour Alain Biaux et Dominique Determ, respectivement ancien maire et première adjointe de Fagnières.

Cette cérémonie était présidée par le secrétaire général de la Préfecture Monsieur Soumbo ainsi que par Denis Fenat, Maire de Fagnières.

Retiré de la vie politique locale depuis deux ans, le couple a reçu les titres de maire et première adjointe honoraires ce vendredi 11 novembre.



25/11 THÉ DANSANT

Le dernier thé dansant de l'année s'est tenu le 25 novembre, salle Jean Gabin. Il a rassemblé une cinquantaine de personnes. Une ambiance chaleureuse. Les participants attendent avec impatience le prochain!



27/11 MARCHÉ DE NOËL

Pour la deuxième fois place des Collines, 23 exposants se sont retrouvés le 27 novembre pour le marché de Noël.

Ils ont été répartis dans trois salles : salle Jean Gabin, centre de ressources et salle polyvalente. Malgré une météo incertaine, les visiteurs se sont déplacés pour découvrir des décorations de Noël, des bijoux... et déguster des produits tels que huîtres, miel, plats marocains...

Une animation autour des arts du cirque était proposée aux enfants ainsi qu'une séance photos avec le Père Noël.







ACCÈS AUX ACTES DÉMATÉRIALISÉS

Depuis le 1er juillet, les actes des communes de plus de 3 500 habitants doivent faire l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la collectivité. En effet, ils ne doivent plus être publiés sous forme papier.

Le décret du 7 octobre 2021 précise que la mise à disposition des actes sous forme électronique doit se faire dans leur intégralité, sous un format non modifiable (par exemple PDF) et dans des conditions propres à en assurer la conservation, à en ga-

rantir l'intégrité et à permettre le téléchargement.

Toutefois, il est toujours possible d'obtenir gratuitement une copie, sous format papier, à toute personne qui en fait la demande. En effet, il est important que l'information des citoyens ne disposant pas d'internet ou ne maîtrisant pas les outils numériques puisse se réaliser.

La version électronique de ces actes est disponible sur le site internet de la commune, directement dans la barre d'accès rapide dans la rubrique « actes dématérialisés ».

Accès Rapides























AFMTELETHON INNOVER POUR GUÉRIR

36ème TÉLÉTHON À FAGNIÈRES

Téléthon = ambiance et cohésion, communion, partage et défis

Retour sur les 30 heures d'un Téléthon qui a tout changé pour Jules, Lucie et qui peut tout changer pour Benjamin, Lou et tant d'autres!

Une fois encore, la Ville de Fagnières s'est fortement impliquée aux côtés du tissu associatif local et du Centre Ouest Leclerc pour faire du Téléthon une grande manifestation solidaire, propre à réunir tous les fagniérots et fagniérotes autour d'un même objectif : combattre l'inéluctable et inventer la médecine de demain pour guérir.

Vaincre la maladie, c'est enfin possible et les avancées de la recherche sont spectaculaires depuis 2017!

Un florilège d'animations fut organisé sur tout le territoire. Le loto solidaire de Génération Jeunes attira la foule. Les sportifs se sont mobilisés pour proposer une marche, une initiation au Bmx, défis running et tournois de foot. Bravo au Centre de ressources, à l'ESF, au Racing Club et à l'Usep qui ont mis leurs muscles sains au service du muscle malade.

Les spectacles des associations firent salle comble au Centre A. Gallois : au programme danses d'Et vie danse, Idpandanse, Bollywood, Tempo et défilé des Miss Curvy.

Pâtisseries, buvette, maquillage et échecs étaient aussi de la partie. Affif Djelti, champion de boxe au palmarès inégalé, fit des dédicaces.

La soirée dansante "Années 80" parrainée par Nahel demi-finaliste à The Voice et animée par Val Animation ainsi que la pièce de théâtre de Cœur de Planche "Cacahuète" furent le point d'orgue du week-end.

Les amateurs de jeux eurent l'embarras du choix : loto, jeux de cartes, scrabble, jeux de société de la Fée ludique. La bouquinerie solidaire 'Lire et Délires en stock' attira tous les amoureux du livre.

Deux animations eurent lieu plus tard : un concert rock organisé par l'association Familles Rurales et une corrida par le Racing Club de Fagnières.

Un immense merci à tous les donateurs, bénévoles et partenaires qui font avancer la recherche. Un immense merci à Greg.

Un grand merci à Et Vie Danse, Idpandanse, Tempo, Bollywood, l'USEP, le RCF, l'ESF, l'AFR, le Scrabble, le CRMC, le Club Pénélope, Lire et Délires en Stock, la Fée ludique, Génération Jeunes, le Centre de ressources, l'OSLCF, le Comité des Fêtes, les commerçants du Centre Leclerc, les partenaires, les élus, le personnel de la Mairie, la centaine de bénévoles sans laquelle rien ne serait possible, pour leur implication sans faille depuis tant d'années.

Un grand merci à nos sponsors : le Centre Leclerc, le Crédit agricole, le Crédit Mutuel, le Bistrot, la Pharmacie, Pulsat, Vintage, Decathlon, Relaxation massages.







les URL pour l'application Mon E.Leclerc:

IOS: https://apps.apple.com/fr/app/mon-e-leclerc/id756693888

Pour Androïd: https://play.google.com/store/apps/details?id=com.infomil.bill&hl=fr&gl=FR

CRÈCHE

Aux Petits Petons tout est prêt pour la grande rencontre avec le Père Noël...

Premier Noël pour les plus petits, second pour les plus grands. Accompagnés par le personnel encadrant, tous les enfants ont participé activement aux préparatifs et ont réalisé décorations et petits cadeaux pour les parents.

Une fin d'année qui rime avec joie et bonne humeur : spectacle le vendredi 9 décembre, visite de l'univers de Noël chez Gamm Vert, goûter festif et animé le 15 décembre.



ÉCOLE MATERNELLE DES COLLINES

L'année scolaire est déjà bien avancée et les projets se concrétisent progressivement.

Le 6 octobre les enfants ont pu apprécier le spectacle "Il était une forêt", autour des contes traditionnels. Le 9 décembre, pour les fêtes de fin d'année, la municipalité a offert aux jeunes élèves le spectacle de Romain Changenot "Des valises sous les oreilles". Romain a présenté un conte musical poétique où sur scène des valises forment une belle forêt, le pays de Sourdoreille.

La fin d'année a été également festive le vendredi 16 décembre avec l'arrivée du Père Noël en traîneau (prêté par l'association La petite maison dans la prairie, de Fagnières). Les enfants ont eu le plaisir de chanter pour l'arrivée du Père Noël. Les classes ont reçu des jeux et les enfants un beau goûter.

Nous projetons des voyages scolaires en mai et juin : le 11 mai au Château de Breteuil pour les classes des moyens-grands de Mme Decosse et les grands de Mme Vilin, le 1er juin au zoo d'Amnéville pour les classes de petits-moyens de Mme Lucas et les petits de Mme Garnier.

La kermesse aura lieu le vendredi 9 juin 2023.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous!

()es valises sous les oreilles

CENTRE DE LOISIRS

C'est au coeur de l'Histoire que ces premières vacances de l'année scolaire se sont déroulées. De nos ancêtres aux années 80, en passant par la Grèce Antique et les Égyptiens, les enfants ont voyagé dans le temps.

Comme de vrais aventuriers, ils ont subi un entraînement draconien : nage, laser... mais pas seulement ! Ils ont aussi pu visiter des expositions à Châlons comme l'expo Microfolie ainsi que la visite du cirque historique, voyage entre histoire et technologie où les enfants ont pu essayer les casques 3D.

Ils sont aussi allés dans les bois de Coolus, afin de parfaire leurs connaissances en matière de petites bêtes en tout genre. La Maison de la chasse et de la nature les ont donc accueillis avec grand plaisir, et les ont initiés à l'étude des décomposeurs de nos régions.

Petits et grands ont bien profité de ces deux semaines récréatives.

Vivement décembre pour de nouvelles aventures!



TRAVAUX



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX - ROUTE D'ÉPERNAY

Le projet d'effacement du réseau électrique de la route d'Épernay a été présenté à l'Assemblée du 16 mars 2022.

Les travaux consistent à la pose du réseau basse tension en souterrain et la reprise des branchements particuliers desservant les propriétés riveraines. Un câble d'éclairage public posé sous fourreau longera le réseau électrique posé en souterrain. Ces travaux sont réalisés par le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne).

La réfection de chaussée et des trottoirs situés dans l'emprise des travaux ainsi que l'effacement du réseau de télécommunications et du réseau d'éclairage public restent à la charge de la commune.

Les travaux d'enfouissement du réseau ont été estimés en 2020 à 220 000 € HT, soit 264 000 TTC.

Le SIEM sollicite un fonds de concours de 30 % du montant HT des travaux comme le permet l'article L5212-24 du CGCT.

Dans le cas du projet présenté route d'Épernay, le fonds de concours sollicité par le SIEM est d'environ (220 000 € x 0,30) = 66 000 € (à la charge de la commune).

La commune s'engage à solutionner les problèmes liés au réseau d'éclairage public, tant dans son rétablissement pour donner suite aux travaux sur le réseau public d'électricité que dans la pose et les raccordements de nouveaux matériels d'éclairage sachant que les supports et les câbles aériens seront déposés.

La commune s'engage également à solutionner les problèmes liés au réseau de télécommunications, sachant que ce réseau posé sur les supports BT sera déposé.

Les coûts estimatifs d'enfouissement des réseaux sont de :

Fibre optique : 36 152 € EP hors SIEM : 20 972 € Télécom : 96 359 €

Soit un coût TTC d'enfouissement des réseaux pour un coût (arrondi) estimé pour le SIEM à 200 000 \in et à 220 000 \in pour la Ville de Fagnières (total de 420 000 \in TTC).

En attendant la réfection de la voirie par la collectivité, le SIEM n'effectuant pas de réfection de chaussée ou trottoirs, la commune devra assurer l'entretien des tranchées qui auront été remblayées en grave.

Les travaux ont démarré la première semaine de novembre 2022 et devraient durer jusqu'à la fin du 1er semestre 2023.

Le calendrier prévisionnel indique la fin des terrassements d'ici début mars et les déposes d'ici juin.





POINT SUR LES TRAVAUX DU FUTUR RESTAURANT SCOLAIRE

Les entreprises titulaires du marché de travaux interviennent depuis maintenant de nombreuses semaines. Les travaux avancent toujours selon la programmation, même si un retard de livraison des pompes à chaleur et de leurs pilotes est envisagé. Une solution transitoire sera proposée par la société Qualité & Clim si tel est le cas afin de garantir la mise en service au 1er janvier 2023.

À l'intérieur, les faïences des zones sanitaires et de service (cuisine) sont posées, les hottes d'aspiration installées. Le carrelage de la grande salle de restauration est terminé. Le lot peinture a finalisé la préparation des murs des pièces et les revêtements muraux ont été posés semaine 49 ; la porte vitrée et la rampe d'accès à la zone de service sont en place. Enfin, l'isolation des plafonds a été reprise afin de

terminer les zones en attente. Les menuiseries intérieures des cabines sanitaires et une porte restent à être installées. La partie électrique est en cours de raccordement et de finalisation.

Quelques travaux sont aussi réalisés par nos agents. Après avoir posé les puits de lumière dans la zone de service et de préparation, ils s'attèlent à l'aménagement extérieur : à commencer par la mise en place du cheminement d'accès de la cour de l'école aux salles de restauration en utilisant des matériaux de réemploi (anciens pavés de la place des Collines, par exemple). C'est un excellent travail qui a été réalisé. Ensuite, la cour sera aménagée pour accueil-lir un accès de livraison, des tables de pique-nique, une zone potagère et de la végétation.



SÉCURISATION DE LA CIRCULATION

Quartier concerné : rues R. Lecomte, d'Argensols, L. Kanner, correspondant aux axes desservant le CRMC, le foyer Burnay, Aquacité, le collège Louis Grignon, et le CLSH.

Pour donner suite à plusieurs doléances des établissements publics, associatifs ainsi que des riverains, et afin d'améliorer la sécurité de tous, nous avons opté, dans la concertation et après avis de la commission travaux, pour les solutions suivantes :

- •Réduction de la vitesse : mise à 30 km/h de toute la zone (depuis l'avenue du Luxembourg jusqu'au collège Louis Grignon) ;
- •Mise en place de 3 chicanes et/ou coussins berlinois sur la rue Léo Kanner et matérialisation des places de stationnement ;
 - •Changement du sens de circulation : par

la mise en sens unique de la rue Robert Lecomte (Argensols vers L. Kanner) et rue d'Argensols (route de Montmirail vers L. Kanner);

- •Mise en place d'éléments matériels : panneaux Stop aux sorties des rues d'Argensols et Lecomte sur la rue Léo Kanner ;
- •Peinture de bandes jaunes d'interdiction de stationner dans les virages de la rue L. Grignon (devant le collège) et au carrefour de la route de Montmirail et de la rue R. Lecomte ;
- •Mise en place de 2 passages piétons sur la rue Léo Kanner. L'un, face au parc du Champ aux Ecus, sera surélevé, le second, face à la piscine Aquacité, sera réalisé en peinture.

Ce plan de circulation, fixé par arrêté du maire, sera mis en place d'ici l'été 2023.



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Outre les mesures internes pour limiter la consommation d'énergie dans nos bâtiments, il est important d'agir également sur notre éclairage public en procédant à une extinction partielle et progressive de l'éclairage public sur différents secteurs de la ville de Fagnières de 23h à 5h.

Limiter la consommation d'énergie

Réaliser des économies budgétaires

L'éclairage public est devenu un enjeu à la fois économique (il représente une part importante du budget global des communes et plus de 60 % de leur consommation) et aussi environnemental, puisqu'il a des effets néfastes avérés. Profitons de l'élan de sobriété édicté par l'Etat pour lancer des actions.

S'il appartient au Maire de chercher un juste équilibre entre économie d'énergie et la sécurité en matière d'éclairage public, c'est à l'unanimité des membres du Conseil municipal que la décision a été actée!

En effet, le Maire a souhaité poser la question ouvertement lors du Conseil du 28 septembre dernier. Si le sujet de l'extinction nocturne a été unanime, tout comme l'heure à laquelle on rallumera (5h du matin), c'est l'heure de l'extinction qui a fait un peu plus débat. Ce sera finalement 23h.

Rappelons que le guide de la sobriété paru le 6 octobre 2022 recommande d'éteindre de 23h à 5h30.

La ville de Fagnières compte à ce jour environ 20% d'éclairage LED sur son territoire. Le projet de la Smart City prévu pour un démarrage au premier trimestre 2023 devrait permettre, s'il aboutit, de passer à 100% en quelques années. Une gestion fine de l'éclairage pourra alors être réalisée. Pour autant, il faut agir dès maintenant et rapidement.

L'extinction partielle à compter du 30 octobre

Pourquoi partielle? La raison est purement technique. Les armoires de commandes ne sont pas forcément équipées pour programmer une extinction sur une période déterminée. C'est pourquoi, en attendant leur rénovation, certaines rues resteront allumées alors que d'autres seront éteintes.

Protéger la biodiversité Garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine

La croissance des sources lumineuses entraîne une pollution constatée tant sur l'humain que sur les écosystèmes et la biodiversité; l'obscurité conditionne la vie de nombreuses espèces animales. Calées sur un cycle (jour/nuit) qui régit leurs processus physiologiques, elles disposent souvent d'une « horloge biologique interne ». Ainsi, elles se déplacent, se nourrissent et se reproduisent la nuit. À Fagnières, c'est par exemple le cas du hérisson ou de la chauve-souris.

De plus, un éclairage extérieur trop important peut perturber également l'homme, en stimulant son horloge biologique. Cela peut désynchroniser son cycle naturel et avoir un impact négatif sur sa santé.

Certes, la pollution lumineuse est un sujet environnemental que l'on prend désormais en considération en France mais que nous souhaitons mettre en avant ici.

Sentiment d'insécurité

Il n'a pas été établi de corrélation entre l'extinction de l'éclairage public et une évolution d'actes de délinquance. Par ailleurs, selon le ministère de l'Intérieur, 80% des vols et agressions ont lieu en plein iour.

Aussi, la suppression de l'éclairage nocturne limite les rassemblements troublant la tranquillité de l'ordre public ou encore les dégradations de biens mobiliers. Enfin, quant à la sécurité routière, les faits démontrent que les automobilistes ont plutôt tendance à décélérer voire freiner afin d'être plus vigilants à l'état de la chaussée et à leur environnement.

Préserver le ciel nocturne

La pollution lumineuse est prise en compte aux yeux de la loi depuis le Grenelle de l'environnement (article 41 de la loi n°2009-967 du 3 août 2009), afin de limiter les nuisances lumineuses et leurs effets

« Les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet des mesures de prévention, de suppression ou de limitation ».

À tout cela s'ajoutent désormais le guide de la sobriété énergétique et les préconisations gouvernementales d'octobre 2022.



INFO BUDGET



Le contexte économique national et international a un impact très important sur le budget de la collectivité, à court et moyen terme.

Malheureusement, l'inflation a dépassé les 6% en octobre. Elle est omniprésente et dans tous les domaines.

Nous avons eu à subir diverses hausses et particulièrement :

- le prix des matières premières (fournitures scolaires, matériaux utilisés pour l'aménagement de la cantine) et des actualisations des marchés de travaux.
- la hausse du prix du gazole et du coût des transports,
- la hausse de près de 20% du coût de l'électricité.

Dès janvier 2023, à travers le Syndicat d'énergie de la Marne, notre nouveau marché de GAZ augmentera considérablement et fera passer la facture de certains de nos bâtiments à près de 220 000 euros, soit 380% de hausse à lui seul. À cette date, il n'existe aucun bouclier fiscal pour une collectivité comme la nôtre.

Nous avons d'ores et déjà pris des mesures afin de réduire les charges qui nous incombent. C'est le cas, entre autres, dans le cadre de la sobriété énergétique de nos bâtiments ainsi que de l'éclairage public. L'équipe municipale s'y consacre assidûment afin d'absorber le plus possible tous ces coûts supplémentaires.



INTERVENTION DE LA POLICE MUNICIPALE

La police municipale de Châlons-en-Champagne interviendra sur la commune de Fagnières dès janvier 2023.

La circonscription de la police de Châlons-en-Champagne, chef-lieu du département, compte 60 616 habitants dans les communes suivantes : Châlons-en-Champagne, Compertrix, Coolus, Fagnières, Recy, Saint-Gibrien, Saint-Martin-sur-le-Pré, Saint-Memmie, Sarry.

Il est apparu opportun d'associer toutes ces communes proches de Châlons-en-Champagne, tant géographiquement que fonctionnellement, dans un seul et même Contrat de Sécurité Intégrée (CSI).

Cette démarche volontaire vise, notamment, à appréhender les problématiques de sécurité d'une manière globale et continue. À ce jour, la police

nationale et la police municipale de Châlons-en-Champagne agissent dans le cadre d'une politique très active et conjointe de lutte contre la délinquance et en faveur de la sécurité de toutes et tous.

Dans la continuité de cette démarche, afin d'optimiser la gestion de la sécurité sur leur territoire respectif et dans le respect des exigences du Code de la sécurité intérieure, ces mêmes communes souhaitent pouvoir bénéficier de l'intervention ponctuelle de la police municipale de la ville de Châlonsen-Champagne.

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité, le 28 septembre dernier, la mise à disposition de la police municipale de la Ville de Châlons-en-Champagne sur son territoire à compter de janvier 2023.



CAMPAGNE NATIONALE DE PRÉVENTION CONTRE LE MONOXYDE DE CARBONE

Le ministère de l'Intérieur et le ministère des Solidarités et de la Santé reconduisent la campagne de prévention et d'information sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone pour la saison de chauffe 2022/2023.

En période hivernale, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent en lien avec l'utilisation des appareils de chauffage. Cette année, en raison de la conjoncture économique, du confinement et du temps passé à la maison, il convient d'être encore plus vigilant. Chaque année, environ 1 300 épisodes d'intoxication au CO, survenus par accident et impliquant plus de 4 000 personnes, sont déclarés aux autorités sanitaires. Ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France. Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable.

Les appareils utilisant des combustibles (gaz naturel, bois, charbon, fuel) pour la production de chaleur ou de lumière sont tous susceptibles, si les conditions de leur fonctionnement ne sont pas idéales, de produire du monoxyde de carbone (CO).

Des gestes simples contribuent pourtant à réduire les risques :

- avant l'hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié dans sa résidence principale et secondaire le cas échéant;
- aérer au moins 10 minutes par jour son logement,

même s'il fait froid;

- maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air ;
- respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant;
- ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ;
- ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue...





FAGNIÈRES

16h-1930

CENTRE DE CULTURE

ANDRÉ GALLOIS

5 JANVIER 2023 13 AVRIL 2023 6 JUILLET 2023 12 OCTOBRE 2023



DON DE PLASMA ET PLAQUETTES

Ces dons s'effectuent sur rendez-vous à la Maison de Reims.

Inscriptions sur le site de l'EFS dondesang.efs.sante.fr ou en téléphonant à l'EFS Reims 03 26 49 33 00

DON VOLONTAIRE DE MOELLE OSSEUSE

Les greffes de moelle osseuse sont réalisées pour traiter les maladies autoimmunes de la moelle osseuse et les maladies cancéreuses, en particulier les leucémies.

Rendez-vous sur:
dondemoelleosseuse.fr

MAISON DE SANTÉ - SILVER PARK





CABINET INFIRMIER

Un cabinet infirmier s'est implanté dans la Maison de santé de Fagnières.

Mme Blandine Drumel, infirmière diplômée d'État, pratique tout type de soins (injections, perfusions, pansements, ablation de fils/agrafes, suivi post-opératoire, chimiothérapie, suivi diabétique, saignée, alimentation entérale, administration de traitements, etc.).

Le cabinet travaille en collaboration avec le laboratoire d'analyses médicales et vous propose donc d'effectuer vos prises de sang, tests PCR covid-19 et tests antigéniques.

Il travaille également avec l'HAD (hospitalisation à domicile) afin de permettre aux patients de poursuivre leur prise en charge à domicile.

Il est pratiqué des soins à domicile ou au cabinet sur rendez-vous sont admis les patients dès le plus jeune âge.

Le cabinet intervient sur les communes de Fagnières, Châlons-en-Champagne, St Gibrien, Villers-le-Château, St Pierre, Compertrix, Coolus.

Coordonnées téléphoniques : 06.69.20.73.33



LOCATION DES CELLULES DE LA MAISON DE SANTÉ GÉRÉE PAR



Gestion - Location - Vente - Copropriété



39 Pl. de la République à Chalons-en-Champagne









CABINET D'ÉTIOPATHIE

L'Étiopathie c'est quoi?

D'abord c'est une méthode de raisonnement qui permet de remonter à la cause de vos maux : vos douleurs, dysfonctions ou blocages, et une thérapie exclusivement manuelle qui s'applique par des manipulations douces et adaptées, l'Étiopathe est une sorte de mécanicien du corps humain.

Pour qui?

La pratique de l'étiopathe s'adapte aux nourrissons comme aux séniors, aux personnes sédentaires comme aux sportifs de tous niveaux ainsi qu'à la femme enceinte.

L'étiopathie peut également s'appliquer aux personnes nécessitant un suivi médical, dans ce cadre l'Étiopathe est un partenaire qui peut aider à soulager les phénomènes liés à leurs pathologies ou aux réactions de leurs différents traitements.

Le champ d'action de l'étiopathe est très vaste car le corps est une machine complexe qui possède de nombreux systèmes fonctionnant les uns avec les autres. Il peut agir autant sur les systèmes articu-



laires et musculaires, le système digestif, la sphère ORL, et le système gynécologique.

Pourquoi venir au Cabinet?

Parce que tout comme une voiture, dans le corps il y a : de la plomberie, de l'électricité, des rouages et des mécanismes qui peuvent se gripper ou ne pas fonctionner correctement.

Dans son domaine, l'étiopathe peut agir sur les urgences comme les lumbagos, les entorses mais aussi sur des phénomènes qui se sont installés depuis plus longtemps comme les maux de tête, la constipation, les tendinites.

Orianne Breton - Étiopathe - 06.32.76.37.31.

2 cabinets:

Maison de santé Silver Park 1 rue Simone Veil à Fagnières et 3, place de la Mairie à Oger



CABINET DE PODOLOGIE

Hind OUDICH BENSAID Pédicure-Podologue Diplômée d'État

Formée à la podologie du sport et podo-pédiatrie Mme Oudich-Bensaid vous reçoit dans son cabinet pour les soins de pédicurie et réalise des semelles orthopédiques sur mesure.

Spécialiste du pied, le pédicure-podologue établit un diagnostic, traite les affections de la peau et des ongles du pied. Il diagnostique les troubles statiques et dynamiques du pied et leurs répercussions sur l'appareil locomoteur.

Informations pratiques:

07 60 26 10 91

Maison de santé Fagnières, 1 rue Simone Veil Du lundi au jeudi de 9h à 19h et le samedi de 9h

Prise de rendez-vous également sur Doctolib.fr



ARTISANAT

Habitants de Fagnières et dans un rayon d'environ 30 km, la société **Jardinuel-Paysage** vous propose ses services.

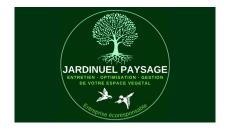
Elle est en mesure, selon votre besoin, d'améliorer votre espace végétal et d'effectuer le travail que vous ne pouvez pas faire par manque de temps ou manque de moyens.

Jardinuel-Paysage vous propose ces diverses actions en toute saison et quelque soit le climat :

- Tonte d'herbe de gazon, débroussaillage, taille d'arbustres, désherbage
- Plantation, création de massif, installation de potager, de composteur
- Coupure de bois de chauffage, évacuation des chutes végétales, conseil en permaculture.

Aucun produit phytosanitaire ou chimique n'est utilisé pour respecter l'écosystème. Vous pouvez contacter l'entreprise Jardinuel-Paysage par e-mail : jardinuel@protonmail.com, ou par téléphone au 06.26.85.27.52.

Étude, conseils et devis gratuits.





Agenda

5 janvier : Don du sang - Centre de culture André Gallois - 16h - 19h30

24 février : Nuit du Blues - Centre de culture André Gallois - 20h00

24 mars: Thé dansant - Salle Jean Gabin - 14h30

31 mars: Marché des producteurs - 16h30









EN PRATIQUE:

- Les foyers seront équipés progressivement d'un bac jaune au cours du 1er semestre 2023. En attendant, l'utilisation du sac jaune est maintenue.
- Ce bac vous sera mis à disposition gratuitement.
- Il sera déposé devant votre domicile (votre présence n'est pas nécéssaire).
- Déposez les emballages directement en vrac dans le bac de collecte, et non dans un sac. Les emballages ne doivent pas être imbriqués.
- Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.
- Le rythme des tournées de collecte ne change pas à ce stade.

TRIBUNE LIBRE

GROUPE DE LA MAJORITÉ FAGNIÈRES DEMAIN

Chères Fagnièrotes, chers Fagnièrots,

L'économie internationale est fortement impactée par les conséquences du conflit Russo-Ukrainien et du Covid toujours présent. Avec la pénurie de certaines matières premières, nous avons pu constater une multitude de hausses de prix. Que cela soit pour les travaux, le carburant, les composantes du panier de la ménagère, c'est au tour du prix de l'énergie de flamber. Les collectivités n'ont malheureusement, à ce stade, pas de bouclier fiscal. Face à cela, l'équipe municipale s'est attachée à chercher des solutions afin de ne pas faire exploser son budget et préserver celui des Fagnièrots. Toutes ces actions et ces travaux effectués et à venir le sont dans un cadre de sobriété énergétique. Et ils ne font que confirmer nos orientations : réfection des bâtiments (isolation, chauffage), éclairage public, Led ou encore pompe à chaleur au nouveau restaurant scolaire

Malgré cette conjoncture, nous avons continué à proposer diverses animations toute l'année (concerts, salon du livre, thés dansants, pièce de théâtre, repas de nos ainés et bien d'autres). Les fêtes approchant, d'autres festivités sont programmées et vous permettront de profiter de beaux moments en famille

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une belle année 2023.

> Romain Wala 1er adjoint

GROUPE FAGNIÈRES ENSEMBLE

Durant le dernier trimestre 2022, deux conseils municipaux ont eu lieu et les sujets abordés sont les suivants :

- -Une procédure de recrutement d'un psychologue vacataire à 13h par mois pour la crèche a été engagée au 1er Octobre 2022 afin de pourvoir au remplacement du poste vacant.
- -L'attribution de subventions aux associations afin de les soutenir est :
- -8 971 € : Culture, loisirs, sport -800 € : Scolaires
- -1 696€ : Exceptionnelles (ESF & collège L. Grignon)
- -1 000€ : Solidarité
- -1 224€ : Location Gymnase Grianon.
- -500 € : Exceptionnelle pour une asociation extérieure (Colis douceur anciens combattants)
- -L'approbation du projet du centre de formation du SDIS.
- La signature de la convention relative à la mise à disposition des agents de la police municipale de la ville de Châlons en Champagne pour la ville de Fagnières à compter du 1er janvier 2023.

Dans les questions diverses, il a été évoqué les sujets suivants :

- -Depuis le 1er novembre, l'ensemble du conseil a accepté l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h. Certaines rues ne sont pas concernées dû aux transformateurs trop
- Attention la plus part des chemins ne sont pas communaux mais appartiennent à l'Association Foncière Agricole donc privés. Lors de vos balades, les jours de chasse évitez ces chemins et tenez vos chiens en laisse.

Nous rappelons que vous pouvez retrouver sur le site de la commune tous les évènements. Fagnières Ensemble vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et prenez bien soin de vous et des vôtres.

GROUPE J'AIME FAGNIÈRES

Chers fagniérots,

En cette fin d'année 2022, la municipalité peaufine son budget 2023 et il semblerait que quelques débuts de bonnes résolutions aient été prises.

Quelques caméras de vidéoprotection vont voir le jour ainsi qu'une fibre optique pour les raccorder au centre de supervision de Châlons. Cela fait bientôt dix ans que nous les réclamions et Fagnières est la dernière commune de la périphérie châlonnaise à s'équiper, il était temps après un été chaud qui a vu une douzaine d'incendies volontaires.

Il semblerait aussi mais les chiffres précis ne sont pas encore connus qu'un premier «dégraissage» ait eu lieu avec une légère baisse des effectifs municipaux. Nous réclamions là aussi cette baisse depuis le début de la mandature, elle nous est toujours apparue comme la seule mesure d'économie efficace pour faire face à la dégradation des comptes et à l'augmentation des charaes. C'est une mesure courageuse dont nous nous félicitons même si nous aurions préféré que les élus donnent l'exemple. Pour rappel, 12 élus rémunérés au lieu de 7 ailleurs.

Voilà deux mesures qui vont dans le sens que nous souhaitions, il reste à découvrir ce que l'équipe municipale a prévu dans le domaine de l'écologie et de l'adaptation au réchauffement climatique. Il y a tant à faire et les décisions prises maintenant ne seront efficaces que dans 10 ou 20 ans. Nous travaillons pour les générations futures. Aux arbres citoyens!

L'équipe de «J'aime Fagnières» vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2023.

William De Carlo

GROUPE RASSEMBLEMENT FAGNIÉROT

Bonjour,

L'année s'achève, enfin! pourrait on dire, mais 2023 ne se présente pas sous les meilleurs auspices. Après quelques années de restrictions dues au Covid, nous avions cru bien naïvement avoir passé le pire, mais c'est sans compter les difficultés d'acheminement des énergies. Donc on nous annonce des coupures de courant, certainement en janvier, l'augmentation de l'électricité, du gaz et des carburants est déjà peu supportable. On peut y ajouter les prix à la consommation qui ont explosé, et ce n'est pas terminé. Il nous est demandé d'approuver l'implantation de champ éolien, mais on s'aperçoit que ça ne sert pas à grand-chose, on voudrait également nous faire rouler en véhicule électrique, mais les centrales nucléaires n'arrivent pas à suivre. En résumé nous sommes en pleine crise énergétique et économique, avec une inflation incontrôlée et injustifiée, c'est particulièrement grave, surtout avec un gouvernement qui ne sait pas gérer cette crise, et c'est encore nous le peuple qui allons subir.

Les collectivités, telles les mairies, sont impactées financièrement, pourront-elles continuer comme ça sans augmenter les impôts fonciers. La fermeture des écoles est envisagée en cas de coupure de courant, encore des difficultés pour les familles monoparentales et les couples travaillant à deux. Je vous souhaite malgré tout de joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année.

« L'être humain dépassera toutes les crises quand il en aura marre de se faire tondre comme un mouton » Daniel Vallat

Thierry Besson

Maurice Gay

INFORMATIONS

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE LES LUNDI 26 DÉCEMBRE 2022 ET 2 JANVIER 2023

NOCES D'OR

Émotion toute particulière à l'occasion des Noces d'Or de Jocelyne et Pierre Matrat, en présence de leurs 3 enfants, des petits enfants, de leur arrière-petit-fils et de la famille.

Ils ont renouvelé leurs voeux auprès de M. Wala, premier adjoint de la commune.





Naissances:

- 23/09/2022 : CROMBEZ |udith
- 28/09/2022 : MOUSSA Elie
- 16/10/2022 : NIVOIT PAGNIER Keissy
- 12/11/2022 : MAROUFI Tesneem

Décès:

- 24/08/2022 : PETIT Laetitia
- 02/09/2022 : MILLET Guy
- 29/09/2022 : DÉSIRANT Philippe
- 11/10/2022 : BOURSCHEIDT Bernard
- 21/10/2022 : SIMON Robert
- 04/11/2022 : BEDEAU Jean-Pierre
- 04/11/2022 : WALEROWICZ Barbara
- 25/11/2022 : ANCEAUX Serge

Mariages:

- 18/06/2022 : Emilie DAVESNE et Pascal DUARTE
- 03/12/2022 : Aimie FROISSART et Arnaud JUPIN

Félicitations! Encore une récompense pour Frédéric Béliard, boulanger-pâtissier à L'Atelier du Pain, place des Collines.

Il vient d'obtenir le 3ème prix de la galette des rois aux amandes au **niveau national**.



Audi () ptiK

optique & audition

Votre 2ème monture de marque offerte!

ou

Profitez de - 30 % sur votre monture

Passez une bonne année 2023!

79 Route d'Épernay, 51510, Fagnières



RUDITION



PLICIENS



KD Audition!
Bilan auditif offert!
Venez avant le 31/12
Une surprise pour vous!
Votre audioprothésiste à Fagnières

C'EST LES FÊTES CHEZ KD!

Profitez de - 30 % sur votre monture

ou

Votre 2ème monture de marque offerte!